

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Jeudi 20 Mars 2025

Délibération 2026-08

Le jeudi cinq mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les délégués des Communautés de Communes adhérent au S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Comité Syndical à la salle polyvalente de Manou, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Monsieur HAY, Monsieur MOREAU et Madame LE NOC, vice-Présidents

Date de la convocation : 26/02/2026

Secrétaire de Séance : Monsieur MOREAU Aurélien

Membres en exercice : 88

Membres ayant pris part au vote : 45

Étaient présents (voix délibérative) :

Mesdames et Messieurs PIMENTA, MARAIS, CHALLINE, LE NOC, GARNIER, GUILLEMET, BIGEAULT, DEGLOS, HAY, HUBERT, POINTEAU, BUFFETRIËLE, MENANT, SERRE, DESVAUX, CHARDON, POTTIER, REVERSE, JULIEN, VILLEFAILLEAU, DUBOIS, ANDRE, FUKS, MICHEL, BERTRAND, LOYER, PARIS, SUBLEMONTIER S., SUBLEMONTIER D., BARTHET, PANIER, GUILLARD, SAULNIER, LE BLOAS, TREMIER, GUILLERM, DE LACHEISSERIE, PESCHEUR, POIRIER, MARTIN, PELOUIN, CHARREAU, MOREAU, VIGNERON, GUERIN.

Étaient absents excusés : Mesdames et Messieurs RIOLET, VINCENT, DESVAUX, JAHANDIER, TEILLEUX, COUTEL, MAIGNE, BOULLAI, DUCROCQ, BICHON, BOUQUET, RENONCET, VERRER.

Étaient absents : Mesdames et Messieurs RENARD, FILLETTE, CLAY, LE DORLOT, HALLOUIN, LE QUERE, CHALON, CHAUVEAU, ZAMPAGLIONE, DOMMEE, PLESSIS, JEROME, GERARD, ALLAIN, MOLLLOT, JOVIGNOT, LAVIRON, ROULLEAU, HUET, LEDEZ, BOURGEOIS, LEROY, BESNARD, LABONNE, LABADIE, DONCK, AUBRY, BAUDRY, GODEAU, GENTY, LEDROIT, de la RAUDIÈRE, BIGEAULT.

Approbation du Compte Administratif 2025

Le Président présente le Compte Administratif 2025 aux membres du SIRTOM en faisant le détail des principaux postes budgétaires.

Suite à cette présentation, le Président ayant quitté la séance, Monsieur PIMENTA Jacques est élu pour prendre la présidence de la séance et soumet le compte administratif au vote.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes pour l'année 2025 est conforme au compte de gestion établi par le comptable,

Le comité syndical, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2025 établi comme suit :

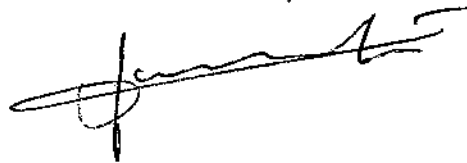
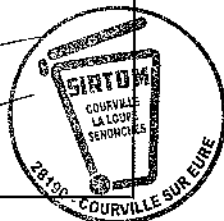
	Section fonctionnement	Section investissement
Dépenses	4 041 793,99 €	692 469,85 €
Recettes	4 920 195,20 €	517 949,78 €
Reprise de résultat 2024	2 403 959,68 €	370 511,45 €
Résultat au 31/12/2025	3 282 360,89 €	195 991,38 €

Pour extrait certifié conforme

PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIR

09 MAR. 2026
BUREAU COURRIER
ARRIVÉE

Le Président de séance,
Monsieur PIMENTA Jacques

Rendu exécutoire par le Président
 Compte tenu de la réception en préfecture Le 09/03/2026.
 Et de la publication Du 10/03/2026.
 Le Président,
 Bertrand de LACHEISSERIE

